

Relevé de décisions de la Commission Formation et Vie Universitaire

(CFVU)

Jeudi 26 mars 2015

LA CFVU

Vu le Code de l'Éducation modifié par la loi n° 2007 1199 du 10 août 2007

Vu les statuts de l'Université Jean Jaurès adoptés en CA en date du 24 juin 2014

Après en avoir délibéré, décide :

Le quorum est atteint en début de séance

Augmentation des tarifs du SED rentrée universitaire 2015/2016

L'augmentation de 6.5 % ne concerne que les tarifs de l'inscription à 4 UE et plus en Zone 1. Soit en plein tarif 196 €(+12€) et pour les boursiers 98 €(+ 6 €).

Afin d'éviter de prendre auprès des services de la Poste une option trop onéreuse relative à la vérification de calibrage des envois, le SED propose de prendre à sa charge cette activité ; les membres de la CFVU prennent acte de la surcharge de travail incombée au personnel du SED suite à ce changement des tarifs postaux.

La CFVU approuve à l'unanimité l'augmentation des tarifs de l'inscription à 4 UE et plus en zone 1 du SED rentrée universitaire 2015/2016.

Votants : 25

Contre : 6

Pour : 19

La CFVU approuve à l'unanimité le compte rendu de la CFVU du 26 février 2015.

Votants : 25

Pour : 25

FSDIE Social

Il s'agit de voter sur cinq propositions de changement relatives aux dispositifs d'aide sociale.

- Redéfinition des barèmes des aides sociales financières, proposition à compter de cette année : le montant de l'aide sociale financière pourra être compris entre 100 et 1 000 € par commission.

La CFVU approuve à l'unanimité la proposition du montant de l'aide sociale financière qui sera compris entre 100 et 1 000 € par commission.

Votants : 25
Pour : 25

- Représentation à la commission sociale d'un étudiant de chaque association étudiante ou organisation syndicale étudiante élu à la CFVU.

La CFVU approuve à l'unanimité la représentation à la commission d'un étudiant de chaque association étudiante ou organisation syndicale étudiante élu à la CFVU.

Votants : 25
Pour : 25

- Augmentation du nombre de commissions sur l'année (cinq prévues), sous réserve et dans la limite des crédits ouverts au titre du FSDIE social et du budget attribué à cette aide par exercice budgétaire.

La CFVU approuve à l'unanimité l'augmentation du nombre de commissions sur l'année sous réserve et dans la limite des crédits ouverts au titre du FSDIE social et du budget attribué à cette aide par exercice budgétaire.

Votants : 25
Pour : 25

- Augmentation du plafond du montant de l'aide à l'installation par étudiant (actuellement à 175 €) à 200 €; et suppression du critère de nouveau bachelier.

La CFVU approuve à l'unanimité l'augmentation du plafond de l'aide à l'installation par étudiant à 200 € (deux cent euros) et la suppression du critère de nouveau bachelier.

Votants : 25
Pour : 25

- Augmentation du montant du budget alloué à l'aide aux transports sur l'exercice budgétaire 2015 de 10 000 à 15 000 €an ; ainsi que de la nouvelle organisation pour la délivrance des recharges de cartes TISSEO.

La CFVU approuve à l'unanimité l'augmentation du montant du budget alloué à l'aide aux transports sur l'exercice budgétaire 2015 de 10 000 à 15 000 €an ; ainsi que de la nouvelle organisation pour la délivrance des recharges de cartes TISSEO.

Votants : 25
Pour : 25

FSDIE Projets

Il y a 18 projets présentés successivement à une Commission restreinte du 17/03/15 puis à une Commission Plénière du 19/03/15. Deux projets ont été ajournés à ce jour. Le montant total des 16 projets retenus s'élève à 27 332.38 €

La CFVU approuve à l'unanimité le montant total des 16 projets retenus qui s'élève à 27 332.38 € (vingt-sept mille trois cent trente-deux euros et trente-huit centimes).

Votants : 21
Pour : 21

La séance est close à 16H00.